

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, 8 décembre 2011

**PRÉSENTATION PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL DES RÉSULTATS DU TEST DE
L'AUTORITÉ BANCAIRE EUROPÉENNE SUR LES BESOINS EN FONDS PROPRES DE SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

<http://www.acp.banque-france.fr/international/les-grands-enjeux/stress-tests.html>